

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3 ;
- Vu la délibération n°66/2021 du Conseil d'administration de Sorbonne Université en date du 14 décembre 2021 élisant Mme Nathalie DRACH-TEMAM, Présidente de Sorbonne Université ;
- Vu la délibération n°13/2022 du Conseil d'administration de Sorbonne Université en date du 18 février 2022 approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration à la Présidente, notamment en matière tarifaire ;

DECIDE

Article 1 :

Les tarifs des locations d'espaces à l'Institut Henri Poincaré sont fixés comme suit :

Pleins tarifs

Ces tarifs comprennent la mise à disposition des espaces, mobiliers et équipements préinstallés (configuration par défaut) ; les infrastructures et équipements techniques (équipements informatiques et audiovisuels ; les flux, les permanences techniques bâtiment type ascenseur) ; la mise à disposition de personnels techniques et de logistique ; le mobilier et les équipements additionnels sur demande ; le nettoyage des espaces et des communs ; les besoins en gardiennage).

	Type de prestation	Prix Forfait HT/heure	Prix Forfait HT/demi-journée	Prix Forfait HT/Journée*	Prix Forfait HT/Semaine	Prix Forfait Week-end HT et jour férié**
LOCATIONS						
1	Location salles de cours (plusieurs capacités)	50€	200€	400€	2000€	700€
2	Location amphithéâtre Hermite (150 places)	200€	800€	1600€	8000€	2720€
3	Location amphithéâtre Darboux (70 places)	150€	600€	1200€	6000€	2040€
4	Location salles techniques (régie audiovisuelle, salle de montage)	/	500€	1000€	5000€	1700€
5	Location salle Grisvard - Tableau numérique (30 places)	85€	340€	675€	3375€	1150€
6	Location salle 204 – Tableau numérique (15 places)	65€	260€	520€	2600€	885€
7	Privatisation cafétéria (50 places assises)	75€	200€	400€	2000€	700€
8	Privatisation Bibliothèque	375€	1500€	3000€	15000€	5100€
9	Privatisation Salon 2ème étage et cuisine	75€	200€	400€	2000€	700€

*Heures normales d'ouverture lundi au vendredi : 8H30 – 20H. Pas d'évènement au-delà de 22H.

**Amplitude horaire week-end: 9H-18H.



SORBONNE UNIVERSITÉ

Tarifs réduits

Un taux de réduction de 50% est accordé sur demande à la direction de l'institut aux structures hébergées et aux activités entrant dans les missions de l'IHP ou en lien avec celles-ci.

Gratuité

La gratuité d'utilisation des locaux est uniquement réalisée sur demande (reservation@ihp.fr) et suite à accord de la direction de l'IHP.

Demandes d'autres prestations

Ex : captations, montage audiovisuel, accès parking, matériel supplémentaire, nettoyage supplémentaire, mise à disposition de personnel, etc....

Sur devis. Nous consulter (reservation@ihp.fr)

L'accès parking sur le campus Curie et la mise à disposition du wifi public sont gratuits.

Les locations d'espaces ne comprennent pas la mise à disposition de boissons et pauses gourmandes.

Article 2 :

Le directeur général des services de l'Université est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 11 avril 2022

La Présidente de Sorbonne Université

Nathalie DRACH-TEMAM

